



# Mairie de Tendon

**CANTINE / GARDERIE**

**FICHE D'URGENCE 2022-2023**

**Une fiche par enfant**

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté vers l'hôpital le mieux adapté, selon les modalités définies par le SAMU.

La famille est immédiatement avertie par nos soins.

<b>Nom et Prénom de l'enfant</b>	
<b>Date et lieu de naissance</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Adresse mail des parents</b>	
<b>Numéro d'allocataire CAF</b>	

<b>Personnes à contacter</b>	<b>N° de téléphone</b>	
<b>MERE</b> Nom : Prénom :	Domicile	
	Portable	
	Travail	
<b>PERE</b> Nom : Prénom :	Domicile	
	Portable	
	Travail	
<b>AUTRE PERSONNE autorisée à venir chercher l'enfant</b> Nom : Prénom :	Domicile	
	Portable	
	Travail	

✓ Si votre enfant présente un état de santé pouvant avoir un retentissement sur sa vie en collectivité au sein des structures périscolaires, ou toute autre information pouvant intéresser les médecins appelés à intervenir en cas d'urgence, merci de le signaler ci-dessous **et de joindre un certificat médical si nécessaire.**

✓ Si votre enfant présente une allergie ou une intolérance alimentaire, et en particulier s'il est amené à fréquenter même occasionnellement la cantine et/ou la garderie, **un aménagement ne sera envisagé qu'à la condition de la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou un certificat médical temporaire en attendant la validation du PAI,** afin de définir avec les différentes personnes impliquées dans la scolarité de l'enfant et vous-même, les conditions d'accueil les plus favorables. **Cet aménagement ne prendra effet qu'après contact avec la mairie.**

J'attire votre attention sur les éléments suivants :

.....

.....

.....

Je, soussigné(e) Madame/Monsieur \_\_\_\_\_, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Signature :